

Présents : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michèle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Isabelle MINOTTI, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON

Absents excusés : Patrick MODICA, Florent VALLOT

Etait présent également : Théo MARGUET, secrétaire de mairie

AMORTISSEMENT DES ETUDES ET LICENCES :

A la demande du Trésor Public, le conseil vote l'ouverture d'une ligne budgétaire dédiée à l'amortissement sur 5 ans des études et licences.

ACQUISITION D'ABRIS POUBELLES POUR LA SALLE POLYVALENTE :

Afin de limiter l'accès aux poubelles de la salle polyvalente aux seuls utilisateurs de cette salle, le conseil décide d'y installer cinq containers sécurisés. Le Petit Dépanneur Comtois assurera la prestation pour la somme de 5925,00 € HT.

CENTRE DE LOISIRS (CLSH) D'ETE :

Il se déroulera du 9 au 20 juillet 2012 pour les enfants de 4 à 12 ans sur le thème des Jeux Olympiques.

Première semaine : une sortie d'une journée programmée au parc « LES CAMPAINES » à ACCOLANS.

Deuxième semaine : une sortie d'une journée programmée en forêt de CHAILLUZ.

Tarifs inchangés cette année : journée complète avec repas : 70€, journée complète sans repas : 50€, demi-journée : 35€

Inscriptions auprès de Mme Stéphanie DEVANNE (06 73 27 06 26).

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES :

Suite à la demande du Conseil général pour une contribution de la commune à hauteur de :

- 0,61 €/habitant pour le fond de solidarité pour le logement (2 voix pour et 10 voix contre),
- 0,30 €/habitant pour le fond d'aide des accédants à la propriété (contre à l'unanimité),

le conseil décide de demander d'avantage de précisions sur les actions menées à ce titre au sein de la commune et choisit pour cette année de ne pas répondre favorablement à cette attribution tout en rappelant qu'un CCAS existe à GENNES.

PARTICIPATION PARENTALE AUX ATELIERS DU SITE PILOTE :

La participation annuelle demandée aux parents des enfants bénéficiant des activités du site pilote qui s'élevait à 20 €/enfant depuis 2008 passera à 25,50 €/enfant à la prochaine rentrée, soit 8,50 € par trimestre.

CONTRAT DE MAINTENANCE DE LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE :

Un contrat d'entretien est signé avec l'entreprise « ESPACE VERTICAL » pour une somme de 370,00€ HT /an.

PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC) :

Le conseil décide de maintenir les tarifs en vigueur concernant les raccordements, soient :

- 1200,00 € pour le premier branchement,
- 600,00 € par logement complémentaire.

CONTRAT DE FOURNITURE DE REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE :

La prestation assurée cette année par TISSERAND RESTAURATION n'étant pas jugée satisfaisante, le conseil décide, suite à un appel d'offre, d'attribuer le marché au CHATEAU D'UZEL à compter de la rentrée prochaine.

Tarifs périscolaires 2012/2013 :

- | | |
|------------------|---------------------------|
| - Repas enfant : | 4,82 €. |
| - Repas adulte : | 5,76 €. |
| - Goûter : | 0,25 €. |
| - Garderie : | 0,49 € par quart d'heure. |

CONVENTION ENTRE LE GRAND BESANCON ET LES COMMUNES, RELATIVE A LA REDEVANCE INCITATIVE DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

La commune signera cette convention qui prendra effet le 01/09/2012, date à laquelle le ramassage de nos ordures nous sera facturé individuellement au poids réel collecté.

QUESTIONS DIVERSES :

✎ Le conseil donne son accord pour l'encaissement d'un chèque d'un montant de 262,69 € avancé pour des travaux de vidange d'égouts.

✚ Madame Marie-Odile PLANCON (ATSEM) nous a fait part de sa demande de mutation en direction de la commune de VALDAHON. La municipalité a accédé à sa demande qui reste son choix et son droit pour l'évolution de sa carrière professionnelle. Elle quittera donc ses fonctions à la fin de cette année scolaire. Une recherche de candidature a été lancée. A ce jour, 25 C.V. nous sont parvenus et plusieurs entretiens ont déjà été effectués lors d'une première présélection.

En remerciement pour l'excellent travail qu'elle a dispensé auprès de tous les enfants pendant 14 ans, la commune organise un « pot de départ » auquel nous associerons Véronique GAVIGLIO (enseignante qui rejoindra l'école de QUINGEY à la rentrée prochaine) à l'occasion de la fête des écoles le vendredi 29 mai à 19h00 dans la cour de l'école primaire.

✚ Le Conseil Général vient de nous donner un avis favorable aux demandes de subvention dans le cadre du dossier de réfection voirie centre-bourg. L'appel d'offre est lancé.

✚ Deux arrêtés municipaux sont pris pour :

- **L'interdiction de la baignade au Creux aux Poissons** (il est rappelé que la qualité de l'eau et le site ne se prêtent pas à ce genre d'activité...).
- **L'interdiction des déjections canines sur la voie publique** (les chiens faisant ce que leurs maîtres leur autorisent, le geste citoyen consiste à ramasser ce que l'animal a laissé et à respecter les plantations...).

✚ Suite à la mauvaise réalisation des travaux effectués sur la façade de la mairie, le conseil accepte une transaction forfaitaire de 6000,00 € avec ALLIANZ afin de rénover les parties endommagées.

✚ **Ecole :**

65 élèves sont inscrits à la rentrée prochaine. Ils seront répartis en :

- Une classe maternelle (petite, moyenne et grande section) : 22 enfants. (Mme GIRARDIN)
- Une classe CP/CE1 : 23 enfants. (Mme DODANE)
- Une classe CE2/CM1/CM2 : 20 enfants. (Mme MINOTTI)

Les horaires de l'école restent inchangés.

Un grand nettoyage de l'école est prévu dans le courant de l'été.

✚ **Assemblée générale du FCMMGV (club de foot)**

172 licenciés et membres pour l'année, soit 7 de plus que l'an dernier avec beaucoup de joueurs et de dirigeants de notre village.

3 jeunes éducateurs ont été recrutés, dont 2 de GENNES : François DEFORET et Jean-Luca GULLI. Bravo à eux pour leur dévouement auprès des plus jeunes.

Une installation de râteliers extérieurs destinés au rangement des ballons est prévue cette année. Le club a un résultat financier positif, grâce, en grande partie, aux bénéfices réalisés lors des lotos organisés par Mimi BOISSENOT. Un grand merci à elle pour son engagement au sein du club.

Dominique CONTOZ quitte la présidence, Guy NONNOTTE propose sa candidature.

Hervé BOILLON et Emmanuel SAILLARD seront les nouveaux entraîneurs de l'équipe A.

↳ **Loi sur la majoration des 30 % des droits à construire :**

Le conseil désire utiliser son droit à ne pas appliquer cette loi et engage ainsi la procédure d'information à la population. A cette fin, une note d'information sera mise à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie et un registre d'observations recueillera les avis de la population du mardi 3 juillet au vendredi 3 août inclus. Après étude de ces avis, le conseil votera ou non l'application de la loi.

↳ **Plan Local d'Urbanisme :**

Le PLU ayant démontré une erreur matérielle en enclavant une parcelle située en zone constructible par un sentier de contournement du village, un nouveau plan, conforme à la loi sur la constructibilité, nous a été fourni. Un avis à la population ainsi qu'un registre d'observations sera mis à disposition de la population du village du 4 septembre au 4 octobre en mairie aux heures habituelles d'ouverture. La commune aura, précédemment à cette enquête, fait publier dans le journal l'Est Républicain l'avis de modification du PLU.

Le secrétaire de séance,
François LECHAILLER.

INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture de la Côte de MORRE aux poids lourds transportant des marchandises

La mise en place de la Voie des MERCUREAUX a fortement modifié la circulation routière sur le secteur bisontin. Suite à la création de cet axe structurant, la Côte de MORRE a été intégrée au réseau départemental (RD 571) et n'a désormais pour sa part que vocation à recevoir le trafic d'échange avec le centre ville de BESANCON. Dans le logique de ce nouveau fonctionnement routier et afin de s'affranchir des problèmes d'insécurité causés par les poids lourds sur la RD 571, le trafic de transit des véhicules de plus de 3,5 tonnes transportant des marchandises y sera interdit à partir du 22 juin 2012 (la RD 571 sera exceptionnellement réouverte à la circulation des poids lourds en cas de coupure accidentelle de la RN 57).

Etat-Civil

Décès : Monsieur Alphonse GENILLOUX nous a quitté le 30 mai à l'âge de 69 ans. Nous tenons à présenter nos sincères condoléances à l'ensemble des proches du défunt.

Naissance : Clovis SCHEPENS, dont les parents sont domiciliés 9 rue de la Côte de Joux, est né à BESANCON le 8 juin. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et félicitons le papa et la maman.

Conteneurs à verre ?



Sans commentaire...

REMISE EN FORME (du 27/08/2012 au 31/08/2012)

L'A.F.R. propose en partenariat avec ESPASS une semaine multi sports, deux activités par après-midi (roller, boxe éducative, capoeira, petaca, chacaballe, course d'orientation, VTT).

Âges : 6 à 15 ans (sur deux groupes)

Heures : de 14h00 à 17h00

Tarif : 35 € (goûter compris, dégressif si plusieurs enfants par famille - 10% pour deux enfants - 15 % pour trois enfants)

Inscriptions : jusqu'au 20 août 2012 auprès de **Valérie LAROCHE (03 81 55 78 97)**.

COMMUNICATION DU COMITE DES FETES ET DE LA PAROISSE DE GENNES

Pour la septième année consécutive, le Comité des Fêtes et la Paroisse de GENNES, organisent leur Marche Gourmande le **Dimanche 2 Septembre 2012**.

Inscriptions et renseignements auprès de Charles et Simone BAK au 03 81 55 71 97

Inscriptions dès à présent et jusqu'au **19 Août 2012**

ATTENTION, les places sont limitées.

N'attendez pas, inscrivez-vous dès maintenant et n'oubliez pas d'inviter vos amis.

Si des artisans souhaitent apporter leur soutien à cette manifestation, ils peuvent contacter Charles et Simone BAK.

PETITES ANNONCES

Vente immobilière

Maison ossature bois sur vide sanitaire construite en 2008, **sur un terrain de 817 m²**

Le bâtiment (70 m² de plain-pied) est composé d'une pièce à vivre (cuisine, salle à manger, séjour), deux chambres à coucher, une buanderie, un WC, une salle de bain et un local de rangement. Un abri voiture y est annexé. Des placards ont été aménagés dans toutes les pièces principales.

Orientation Sud-Sud-Est

Isolation en fibre de bois, double-vitrage

Chauffage : infra-câble et poêle à bois

Chauffe-eau électrique

Prix à débattre

Téléphones : 03 81 55 51 30 en soirée et le week-end

03 81 55 75 32 aux horaires de bureau